

Plus près de nous, vers 1955.

Le photographe, Jean Bourdon, a immortalisé une scène rare :

Le recteur Yves Bervas, en blouse de travail et sabots de bois, participe au nettoyage de l'intérieur de la chapelle, probablement en vue du pardon. Il est aidé par son vicaire, le bedeau et des fidèles.



Décembre 2025, IPNS

Pour nous écrire ou nous rejoindre : plozévet.hp@free.fr

Tous les numéros peuvent être téléchargés sur ces sites :

Site d'Histoire et Patrimoine : <http://plozévet.hp.free.fr/publications.html>

Blog d'Histoire et Patrimoine : <http://plozévet.hp.free.fr/Blog/>



À la chapelle de la Trinité : Le culte de Saint-Herbot



Saint Herbot, le patron des bêtes à cornes, est vêtu d'une robe de moine avec camail à capuchon et d'un scapulaire blanc.

Il tient dans la main gauche une crosse et un livre fermé sous le bras droit. Cette statue, daterait du début du XIXe siècle.

Sources des textes qui suivent :

- "Vie des saints en Armorique" par Albert le Grand (Gallica).
- "La Bretagne païenne", 1900, par Austin de Croze (Gallica)
- La Revue des Revues - oct 1900. ; Foi et laïcisme (enquête pluridisciplinaire des années 60.)
- Voir aussi "Tal ar Sonerien" n°4, p15.

Statue de la chapelle de la Trinité

Saint Herbot est né en Grande-Bretagne au 6^{ème} ou 7^{ème} siècle, d'une famille noble et pieuse.

Il vint très jeune en Armorique et vécut en ermite dans la forêt de Berrien.

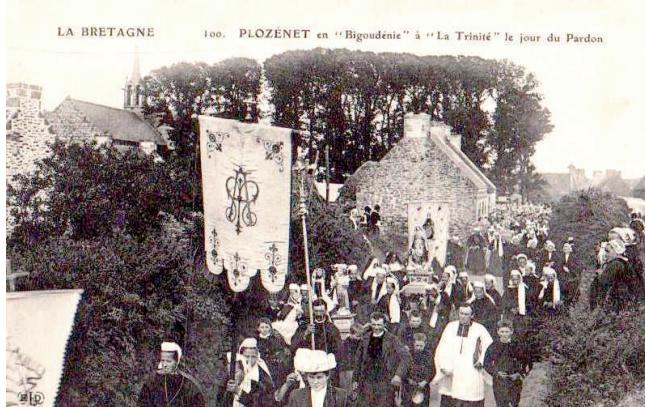
Comme beaucoup de saints-ermites, il domestiqua un loup et les animaux sauvages lui obéissaient.

Il possédait une paire de bœufs blancs infatigables qui pouvaient rendre des services aux paysans, à condition qu'ils soient ramenés avant le coucher du soleil.

Saint Herbot est invoqué contre les maladies des bovins et des chevaux dont il est également l'un des protecteurs.

Il favorisait également la production et la qualité du lait et du beurre. Il était considéré comme l'un des saints les plus puissants de Bretagne, on lui offrait aussi des cornes bénies, du crin, des mottes de beurre, des longes de chanvre, des génisses et aussi parfois de fortes sommes d'argent.

Dans la chapelle du village de Saint-Herbot, des dizaines de queues de vaches pendaient à la gauche du maître-autel et le curé en revendait le crin aux enchères; on en faisait des brosses.



En Bretagne, le pardon de St Herbot avait lieu traditionnellement le vendredi précédent le dimanche de la Trinité.

A Plozévet, les deux fêtes se confondaient.

C'est le dimanche après les vêpres, que se déroulait la vente aux enchères du beurre, des œufs et de la volaille, que les fidèles déposaient aux pieds de la statue, dans la chapelle ou sur les marches du calvaire, sous la surveillance des épouses des fabriciens.

Il arrivait parfois que le soleil de juin fasse se ramollir dangereusement le beurre. Des Plozévétiens qui étaient enfants dans les années 50 ont pu le constater ! On dit que des génisses y furent également offertes.

Dès le premier compte de la Trinité, en 1682, il est mentionné que le beurre était revendu en pots après avoir été salé.

Cette année-là, l'abbé Plouiniec signe « curé de la Trinité ».

En 1743, les comptes de la fabrique mentionnent l'achat d'un pot de terre pour assaisonner le beurre d'offrande : 12 sols.

En 1900, le recteur était Olivier Henry, un homme digne et respecté, qui disait être gêné et navré de ces habitudes mercantiles auxquelles il devait se livrer pour respecter la tradition. Ces habitudes durèrent encore plus d'un demi-siècle !

En 1900, Austin de Croze fut témoin des scènes qu'il décrivit ainsi :

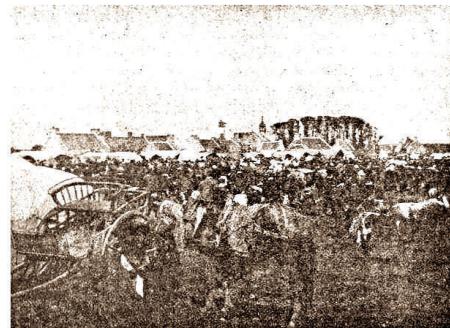
« Trois heures viennent de sonner ; des groupes nombreux se portent vers la délicieuse et antique église dont le clocher émerge au travers d'un bouquet d'arbres. Le curé va procéder à la vente aux enchères du beurre, des œufs, de la volaille et, me dit-on, de quelques génisses, tous dons apportés en fétichiste volonté à Saint-Herbot de la Trinité, ou saint Erbot, car les recteurs bretons aiment à varier l'orthographe de leurs saints.



Pour nous être attardés auprès de groupes intéressants, de cantines étranges, nous arrivons à l'église alors que les enchères, faites au pied du calvaire, finissent. Mais, du moins dès l'entrée du lieu saint, nous avons l'intense surprise de voir, adossé à un pilier de la nef – au centre, et à gauche – un autel improvisé, surmonté de la vieille effigie, en bois naïvement fouillé et peint, de Saint Erbot que flanquent deux antiques et fort jolies lanternes, par quoi un tronc de respectables dimensions est rendu plus visible ; sur l'autel, des molettes et des molettes de beurre, 400 livres me dit-on. Va-et-vient de sabots, des gens entrent et sortent qui enlèvent tout ce beurre sous la surveillance du curé, un fort digne homme, me renseignent-on, très navré au fond de ces habitudes. »

Le calvaire en 1913, vu de l'est. -Photo le Bail-

La célébration religieuse était suivie d'une fête profane, souvent sujette à des débordements :



Sous la protection de St Herbot, la foire du lundi de la Trinité vers 1900.

Par Austin de Croze (numérisé par Gallica)



Danse à la Trinité en 1900.

Par Austin de Croze (numérisé par Gallica)

En 1844, dans un arrêté, le maire écrit :

L'an 1844, le 1^{er} mai, nous, Jacques Le Guellec, maire actuel de Plozévet, voulant prévenir les abus auxquels la danse donne lieu très souvent dans le champ de foire de la Trinité, ordonne ce qui suit :

- Art 1^{er} : La danse commencera à une heure et finira à 6 heures précises du soir.
- Art 2^{ème} : Défense expresse aux jeunes gens de porter des bâtons en quenouille pendant la danse.
- Art 3^{ème} : La présente ordonnance sera affichée sur le champ de foire. Le chef de police municipale et le gendarme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de tenir la main à son exécution.

En mai 1858, Pierre Julien, maire, écrit :

« Monsieur le commandant de la gendarmerie :

J'apprends à l'instant que Mr le Colonel de la gendarmerie doit passer en revue les militaires de cette arme, le 30 et le 31 de ce mois.

Ces deux jours ont lieu à Plozévet le pardon et la foire de la Trinité, foire qui est une des plus importantes du département, le concours de la gendarmerie, ce corps qui dans toutes les circonstances nous a rendu de si utiles services, est indispensable à Plozévet pendant ces deux jours si l'on veut qu'il y ait un peu d'ordre dans ces assemblées.

Je vous serai très obligé, Monsieur Le Commandant, si vous aviez la bonté de laisser à ma disposition pour ces deux jours 30 et 31 mai, les gendarmes de la brigade de Pont-Croix, qui font d'ailleurs le service de la commune. »

La presse du 19^{ème} siècle mentionne aussi des tenues de jeux de hasard, au mépris de la loi, et des condamnations à la prison ferme !!